

## COMMUNE DE VERSAUGUES

### COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU VENDREDI 30 JUILLET 2010

*Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date du 20 Juillet 2010, s'est réuni le Vendredi 30 Juillet 2010 à Vingt heures trente à la Mairie de VERSAUGUES, sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.*

#### Présents :

- Monsieur FARNIER Gilles, Maire
- Messieurs ACCARY Louis – BERLAND Patrick – BORDE Armand – CHATELLIER Jean-François – DAVID Ludovic – Mesdames DARIEN Eveline et KRZEMINSKI Nathalie, Conseillers Municipaux

#### Absents excusés :

- Madame ANDRE Annie, Adjointe au Maire
- Monsieur DEVERCHERE Régis, Adjoint au Maire
- Monsieur DESCHAINTE Michel

*Madame KRZEMINSKI Nathalie est nommée secrétaire de séance.*

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures trente et procède à l'appel des présents.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents :**

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du 09 avril 2010

#### 2°) – Actualisation du contrat d'assurance multirisques Villassur

**ACCEPTE** de souscrire auprès de GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne un nouveau contrat d'assurance multirisque « Villassur 3 », prenant en compte la mise à jour globale de l'ensemble des bâtiments communaux (ajout de la salle polyvalente et intégration du mobilier urbain) ainsi que l'actualisation des postes « Responsabilité Civile Générale et Protection Juridique ».

Ce nouveau contrat prendra effet au **1<sup>er</sup> juillet 2010** moyennant une prime annuelle de **1 772 €** pour l'année 2010.

#### 3°) – Participation communale aux frais de fonctionnement et de fournitures scolaires de l'école privée Sainte-Véraise de Marcigny

**ACCEPTE** de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement et de fournitures scolaires engagés par la Commune de MARCIGNY à hauteur de **984 €** pour les 3 enfants originaires de Versaugues, fréquentant l'école maternelle privée de Sainte-Véraise pour l'année scolaire 2010/2011.

*Etant ici rappelé que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 275 € par enfant et le montant des fournitures scolaires à 53 € par enfant.*

**4°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école publique d'Anzy-le-Duc – Sivos du RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY**

**5°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique de POISSON**

**REPORTE** au prochain Conseil Municipal la prise des délibérations pour ces 2 demandes de participation communale au titre de l'année scolaire 2010/2011, de plus amples renseignements devant être communiqués par l'Association des Maires de Saône-et-Loire.

**6°) – Fiscalité locale – Mise en place d'un abattement sur la valeur locative pour les personnes à mobilité réduite**

**DECIDE** d'instituer un abattement de **10 %** de la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides, prévu à l'article 1411 II 3 bis du Code Général des Impôts, et **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**7°) – Demande de subvention de l'Association « L'envol des 3 réunies »**

**NE DONNE PAS SUITE** à la demande faite par l'Association « L'Envol des 3 Réunies » de Saint-Yan afin d'obtenir une subvention de fonctionnement, aucun enfant de la Commune n'ayant participé aux activités.

**8°) – Inauguration de la salle polyvalente**

Elle est prévue le **samedi 11 septembre 2010 à 11 Heures**. Les invitations sont lancées.

**9°) – Affaires et questions diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différents points suivants :

- Suite à un courrier de M. le Président de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial, **INDIQUE** que la Commune n'a pas de besoin pour la programmation 2011 des logements locatifs sociaux (PLUS – PLAI – PLS), et qu'elle n'a aucun projet éligible au titre du Contrat de Pays pour l'année 2011.
- **PREND ACTE** du bilan d'activité communautaire pour l'exercice 2009, dont le rapport est à la disposition du Conseil.
- Le passage au tout numérique se fera dans la nuit du **15 au 16 novembre prochain**. Pour tout renseignement (aide financière ou autre..) faire le 0 970 818 818 (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8 à 21 h) ou [w.w.w.tousaunumérique.fr](http://www.tousaunumérique.fr)  
Monsieur DEVERCHERE Régis sera désigné en tant que **Référant** « tous au numérique ».

- Le jury départemental du fleurissement est passé Vendredi 23 Juillet 2010.
- La Mairie sera fermée du Lundi 16 août au Vendredi 03 septembre 2010. Des permanences seront assurées Mardi 31 août et Jeudi 02 septembre de 10 H à 12 H 15.
- Le choix des stores à poser dans la salle polyvalente reste à déterminer, plusieurs devis ayant été demandés. Voir pour l'acquisition éventuelle d'une estrade.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures*

Fait à Versaugues le 30 Juillet 2010  
Le maire,

*Gilles FARNIER*